

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 septembre 2016

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS :

1/ Le dossier sécurité est enfin terminé. Les dossiers Accessibilité et Aire de jeux sont désormais prêts et leur dépôt final aura lieu prochainement. Les soldes de subventions suivront.

2/ voirie :

Le bouchage des trous est en cours

3/ Travaux maison SIMOES :

Le bûcher a été réalisé cet été par une équipe de conseillers municipaux.

C. JARJAVAL doit réaliser le béton du sol de l'atelier à l'automne

Pour le store de la porte d'entrée, un contact est prévu avec une entreprise spécialisée.

3/ Autres points :

Cimetière : Une nouvelle journée citoyenne est prévue pour l'entretien. La tonte complète fin août a nécessité 4 jours de travail. Un essai de désherbage thermique sera tenté.

Horloge cloches de l'église : « ça sonne de nouveau ! ». Néanmoins, le système apparaît très ancien. De nombreux contacteurs électriques sont défectueux. Les conseillers municipaux qui se sont chargés de la réparation proposent l'acquisition d'un système électrique plus simple.

L'intervention d'une entreprise spécialisée est exclue pour l'instant, compte tenu du coût probable.

Pigeons dans le clocher : l'intrusion est très compliquée à limiter. Il faudra à nouveau refaire certaines protections en grillage et identifier les points d'accès.

Divers : un volet de la salle de réunion en mairie a été réparé.

Certaines pompes à incendie devront être repeintes, au pinceau de préférence.

Une ligne téléphonique, rue de la Croix Lallevaux, a été arrachée pendant l'été, sans doute par un engin agricole. Malgré les relances incessantes à France Telecom, il a fallu compter 5 jours pour obtenir le déplacement d'une équipe de réparation.

Les n° de téléphones spéciaux pour le signalement d'incidents France Telecom et EDF sont à disposition des conseillers municipaux dans le local des clefs.

Un aménagement des numéros est prévu dans la rue de la gare du Tram.

Les panneaux signalant l'entrée dans le village coté Ehuns et Abelcourt devront être nettoyés.

Une réunion est prévue en Octobre, concernant l'aménagement foncier, avec tous les propriétaires de terrain sur la commune.

Un certificat d'urbanisme a été demandé pour le terrain En la Croix Lallevaux. 4 parcelles sont potentiellement constructibles. La dernière parcelle devra être si possible incluse dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à l'occasion de son élaboration. La traversée des réseaux de l'autre côté de la route pourrait être réalisée par la commune, afin d'éviter de multiplier les traversées à chaque nouvelle construction.

AMÉNAGEMENT COEUR DE VILLAGE :

1/ Enfouissement des réseaux électriques au centre du village (Bois d'Ard, 4 Tilleuls et rue des Ecoliers)

Le SIED (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département) a émis un document qui prévoit le début des travaux fin d'année. La durée est évaluée à 125 jours. Les autorisations de voirie sont à demander.

2/ Cœur de village :

Désormais, le plan d'action est le suivant :

- définir une première phase d'aménagement – embellissement localisée
- faire le point sur le parcellaire
- solliciter les devis actualisés suite aux estimations
- sur ces bases, le Conseil Municipal prendra les délibérations pour 2017

La subvention attribuée à la commune, à l'origine pour la réfection du chauffage de l'école, a suscité l'émoi de certaines communes environnantes, suite au dernier compte rendu de Conseil Municipal. Le Conseil municipal rappelle que c'est bien la commune de Villers les Luxeuil qui est à l'origine du dossier initial, afin d'en faire bénéficier l'école ; le Syndicat intercommunal des Courlis n'étant pas éligible à ce type de subventions. Le projet ayant été abandonné par le SIVU, la commune dispose toujours de ce droit aux subventions pour un autre projet.

FORET COMMUNALE :

1/ Affouage : 13 lots ont été distribués. Le bucheron, Mr VUILLEMIN de Mailleroncourt-Charrette, a donné satisfaction pour les travaux réalisés. La comptabilisation des stères pour « les bûcherons du dimanche » s'est globalement bien passée.

2/ Plan d'aménagement :

Mme LAURAND (ONF) viendra expliquer les modalités de mise en place, à l'occasion de la prochaine sortie en forêt, programmée pour le Conseil Municipal le 1er octobre.

3/ Desserte forestière :

Les travaux vont commencer.

4/ Circulation en forêt : l'agent ONF de la commune souhaiterait réglementer l'accès aux chemins forestiers. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à cette mesure. Une approche plus pédagogique serait sans doute préférable. Une recherche sur la législation en cours sur le sujet est prévue.

5/ Assiette des coupes 2017 :

Parcelle 10 b : éclaircies en retard : 180 m³

Parcelle 14 : régénération secondaire ; 500 m³ : vente en bloc ou sur pieds

Parcelle 21 : coupe d'amélioration : 400 m³ : vente en bloc et futaies fourragères 2018

Affouage disponible : 30 stère dans la parcelle 5, 260 stères parcelle 12 bas, 100 stères parcelle 8b, 85 stères parcelle 1 et 2 ; soit 470 stères au total.

FINANCES :

Le financement de la déserte forestière devra être prévu.

Un point sur les coûts des aménagements du cœur du village est envisagé dès obtention des devis.

QUESTIONS DIVERSES :

Le contrat aidé de 20 heures hebdomadaires de Philippe CORNEVAUX sera renouvelé pour 1 an à compter du 1^{er} octobre 2016.

Deux aquarelles, dont une datée de 1953, ont été données à la commune, par Mme MOENNE LOCCOZ. Réalisés par André TURIN, ingénieur et chevalier de la Légion d'honneur, spécialiste du chauffage collectif, ces tableaux représentent des rues de Villers. Ces œuvres seront exposées en salle de mairie, accompagnées d'une biographie de l'auteur.

HABITAT 70 a décidé de rendre plus attractives les parcelles du lotissement du Haut de Montoît, par une baisse du prix de vente.

Le noyer, au début de la rue du Bois d'Ard a été élagué. La taille de cet arbre doit être poursuivie, ainsi que la reprise du 1er des quatre tilleuls.

Certaines zones du village mériteraient d'être éclairées plus tôt en hiver. Il faudra donc compléter le nombre de sondes.

ENEDIS (ex ERDF) prévoit des travaux sur la commune.

Internet : La connexion à la fibre optique est désormais programmée pour le 28 octobre. Michel Weyermann rappelle qu'il a longuement œuvré pour obtenir ce raccordement et que Villers les Luxeuil est correctement placée dans la liste chronologique des communes à raccorder.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30,